

Le manufacturier, en possession des \$100,000 qui sont inscrits à son crédit dans un livre de banque, entreprend donc sa production. Il verse des salaires, achète des matières premières, se paie une rémunération et tous ces déboursés seront inclus dans le prix de la production livrée au consommateur. Disons, pour les besoins de cette démonstration, que toute la somme de \$100,000 a été déboursée au cours de la production et qu'elle se trouve entre les mains des consommateurs éventuels qui seront ainsi capables d'acheter la production offerte. Remarquons, monsieur l'Orateur, que les créditistes nient cette affirmation.

Mais le manufacturier se souvient qu'il devra, au stade de sa production, rembourser les \$100,000 qu'il a empruntés de la banque.

Il se souvient également qu'il devra rembourser non seulement la somme de \$100,000 qu'il a empruntée, mais \$8,000 de plus, à cause de l'intérêt qu'exige le banquier.

Le manufacturier devra donc inclure dans ses prix la somme de \$8,000, ce qui fera une somme totale de \$108,000 que devront déboursier les consommateurs s'ils veulent acheter cette production.

C'est donc dire que le manufacturier devra aller chercher \$8,000 de plus qu'il n'en a versé dans le système de la distribution. Il devra pomper plus d'argent qu'il n'en a distribué. L'argent doit rentrer en quantité plus grande qu'il fut distribué. A la consommation, il en découle un déficit du pouvoir d'achat et, tout comme à l'égard de la banque, la monnaie doit retourner en plus grande quantité qu'elle n'avait été prêtée, ce qui est évidemment absurde.

Le truc n'est possible que si les consommateurs se privent d'acheter une autre production. Les \$108,000 ne pourront être récupérés par le manufacturier que si ce dernier réussit à enlever du pouvoir d'achat déjà existant la partie qui était destinée à acheter cette autre production qui avait mis au monde ce pouvoir d'achat. Mais, à ce moment-là, c'est «cette autre production» qui aura à faire face à un déficit de pouvoir d'achat et qui restera invendue. D'où déficit de pouvoir d'achat.

Ici, je veux répondre d'avance à une objection courante. On dit que les banques remettent en circulation, sous forme de prêts, les sommes qui leur sont remboursées en plus de l'intérêt.

Voyons ce que vaut cette affirmation.

Supposons que notre manufacturier, en plus de rembourser \$8,000 d'intérêt la première année, rembourse également une portion du prêt, soit \$10,000. Cette somme de \$10,000 devra également être incluse dans les prix des produits, de sorte que les prix ne seront plus de seulement \$108,000, mais de \$118,000. C'est la somme que devront payer

les consommateurs pour acheter la production du manufacturier. Mais comme le manufacturier n'a déboursé que \$100,000 au cours de sa production, c'est \$18,000 de plus qu'il devra aller chercher chez les consommateurs, d'où un déficit du pouvoir d'achat de \$18,000.

Disons que la banque remet les \$18,000 en circulation, au moyen de nouveaux prêts, il y aura donc \$18,000 de plus en pouvoir d'achat. Mais les \$18,000 auront contribué à mettre sur le marché une nouvelle production de \$18,000. Il est donc évident, sauf aux yeux du ministre des Postes et des Communications et à ceux du ministre de l'Expansion économique régionale (M. Marchand), que le déficit de pouvoir d'achat ne peut être comblé par un nouveau prêt à la production. Il crée une nouvelle dette qui ne fait qu'aggraver le déficit précédent, d'où déficit progressif et constant du pouvoir d'achat.

J'ai associé, tout à l'heure, l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale à l'honorable ministre des Postes et des Communications. C'est qu'il m'est venu à la mémoire que l'ancien président de la CSN, dans le rapport moral qu'il présentait devant les congressistes de cet organisme, en 1962, s'en était pris au Crédit social, et je cite:

Si le théorème de Douglas était vrai, il y a longtemps que toute l'économie serait paralysée et que nous serions en état permanent de crise. Nous avons de nombreux griefs à formuler contre le régime économique sous lequel nous vivons. Nous ne pouvons accepter, par exemple, que l'on mette si peu d'énergie à s'attaquer au problème du chômage, des taudis, de la sécurité sociale.

● (9.20 p.m.)

Mais je demande aujourd'hui à l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale s'il n'est pas vrai que l'économie est paralysée et que nous sommes en état de crise? L'honorable ministre des Postes et des Communications affirme que nous souffrons d'un cancer.

Ah! sans doute que les produits finissent par se vendre, sinon à se détériorer, quand on ne se résout ensuite à les détruire, ce qui a pour effet de relancer une nouvelle production, de fournir du travail aux chômeurs. Mais cela n'est possible qu'en y mettant le prix.

Et ce prix, monsieur l'Orateur, c'est l'endettement de tous les gouvernements à tous les échelons, l'endettement des sociétés et des individus à un point tel qu'il est inconcevable de penser que ces dettes puissent être payées un jour.

L'endettement du gouvernement fédéral—32 milliards 926 millions—des provinces—12 milliards 642 millions—des municipalités—\$6,597,437,000—et des particuliers—9 milliards 30 millions—envers les sociétés de financement des ventes, les socié-